

**EPREUVES NATIONALES OBLIGATOIRES  
D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  
BACCALAUREAT SESSION 2020  
LYCEE MARCEL PAGNOL**

<b>Les Activités Physiques et Sportives (APSA)</b>		
3 COMPETENCES PROPRES (FAMILLES)		APSA
CP1	Réaliser une performance motrice maximale mesurée à une échéance donnée.	Demi-fond Pentabond Natation de vitesse
CP3	Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique	Acrosport
CP4	Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.	Badminton Handball ou Basketball Tennis de table
CP5	Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.	Course en durée Step

L'équipe pédagogique propose des menus de trois activités appartenant à trois familles différentes.

La répartition des élèves dans les groupes s'effectue **dans la mesure du possible**, en tenant compte de leur premier ou second vœu.

Le travail et les résultats obtenus les années précédentes sont décisifs pour déterminer l'affectation dans un groupe de travail.

### **EVALUATION**

Chaque épreuve est notée sur 20 points, la moyenne des trois épreuves donne une note sur 20 qui comptera coefficient 2 au premier groupe d'épreuves obligatoires du baccalauréat.

Un élève dispensé médicalement pour une ou plusieurs de ces épreuves sera convoqué au rattrapage au trimestre suivant ou en fin d'année scolaire.

### **Dates d'évaluation :**

1<sup>er</sup> trimestre : du 25 au 29 novembre 2019

2<sup>eme</sup> trimestre : du 02 au 06 mars 2020

3<sup>eme</sup> trimestre : du 25 au 29 mai 2020

Les certificats médicaux devront être remis au professeur concerné le plus rapidement possible **AVANT LES EVALUATIONS**. Ils doivent **impérativement** englober les dates d'évaluation concernées ci-dessus.

**Aucun certificat médical ne sera accepté après le mercredi 3 juin 2020 !**